

Fiche projet - Simul'ONU dans le cadre du SNU. Thème : comment faire du numérique un outil respectueux des droits humains ?



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : mai 2021

Date de fin : juillet 2021

Localité : Lauzerte

Zones d'intervention : [Europe](#)

Pays d'intervention : [France](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : SNU, DRAJES Occitanie,

Secteurs d'intervention : [Appui - Conseil - Formation](#), [Éducation](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#), [Égalité H-F](#), [Justice-Paix](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

École des Droits Humains et de la Terre

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : France

Secteurs d'intervention : Appui - Conseil - Formation, Éducation, Éducation à la citoyenneté mondiale, Égalité H-F, Justice-Paix

Adresse : 14 boulevard de la Gare, 31500 Toulouse

Représentant : M. Simon Monnier

Cette action est menée par notre association, particulièrement au sein des collèges et des lycées, et en étroite collaboration avec des professeurs, depuis désormais 11 années.

Le format particulier du Service national universel a été l'opportunité de réinventer l'activité pour correspondre aux attentes des volontaires et aux objectifs pédagogiques du séjour. Le traitement simultané de plusieurs sous-questions pour répondre à une grande thématique, ainsi que l'ajout d'une **simulation de session de crise nécessitant l'intervention du Conseil de Sécurité** ont été les deux adaptations majeures du projet.

A cette occasion, la problématique générale retenue a été la suivante : « Comment faire du numérique un outil respectueux des droits humains ? »

Trois journées complètes de préparation ont été mises en place les 22, 25 et 29 juin 2021, le jour de la valorisation étant prévu le 1 juillet. Elles ont mobilisé 7 à 8 intervenant-e-s de l'EDDH. Le temps de préparation a permis aux volontaires de se familiariser avec les règles de la simulation.

Contexte

Thématique actuelle et centrale de notre société, **la question du numérique a permis d'aborder cinq aspects essentiels de notre rapport aux outils numériques :**

- l'accès à l'éducation et à la culture à travers le numérique,
- la protection de l'environnement et la réduction de la pollution numérique,
- la lutte contre les discriminations et les inégalités à travers le numérique,
- la liberté d'information et d'expression,
- la protection des identités numériques.

Confronté-e-s à la complexité de traiter ces enjeux au niveau international, tout en prenant en compte les implications de ces questions sur leurs propres vies quotidiennes, **les volontaires ont réfléchi à des solutions concrètes pour faire du numérique un espace de progrès, plus sécurisé et plus durable.**

Publics concernés

111 volontaires entre 15 et 17 ans

Partenaires locaux

Centre équestre de Lauzerte

Objectifs du projet

- incarner à travers le jeu de simulation l'esprit de cohésion et de coopération, déjà central dans le cadre du SNU ;

- se familiariser avec les enjeux internationaux des droits humains et le fonctionnement de l'ONU ;
- identifier les manquements aux droits humains et les conséquences que ces violations peuvent entraîner ;
- proposer des solutions concrètes en s'appuyant sur les textes internationaux et nationaux protecteurs des droits de l'Homme pour favoriser et rendre effectif leur protection ;
- développer l'esprit critique et les capacités à travailler en équipe ;
- développer des qualités orales, de communication et d'écoute.

Activités

Icebreakers, quiz, brainstormings, energizer défenseurs.euses des droits humains, exposés théâtralisés, recherche encadrée, activité règles de procédure, mises en situation, rédaction de discours, entraînement à la négociation et jeux d'oralité pour travailler l'éloquence, simulation finale.

Résultats

A l'occasion du vote final, 3 résolutions ont été adoptées :

1. mettre en place dans chaque État des actions de sensibilisation et de formation au cyberharcèlement, à l'antisexisme et contre toutes les formes de discriminations numériques,
2. tous les Etats s'engagent à donner l'accès à leurs citoyens à un site internet d'informations internationales, créé et géré par l'ONU, avec la possibilité pour les Etats qui le souhaitent d'en limiter partiellement l'accès ; un comité spécial de l'ONU sera créé pour renégocier chaque année avec les États qui limitent l'accès à l'information de façon à mettre fin à la censure de manière progressive,
3. tous les Etats s'engagent à mettre à disposition de leur population les différents réseaux sociaux existants (twitter, facebook, instagram...) tout en conservant une possibilité de mettre en place un système de détection de propos « inappropriés » ; tous les Etats s'engagent toutefois à mettre fin à cette censure dans une période de 10 ans.